

Le jardinage au naturel : des conseils utiles



GRANDLYON

communauté urbaine

Les viandes, les graisses, les produits laitiers et les aliments apécés sont à éviter. Du fait de leur temps de dégradation importants, ils présentent des risques de fermentation et d'attraction de nuisibles.



Bien s'équiper

Ces équipements sont vendus principalement dans les jardineries. Il est également possible de le faire soi-même. Installez votre lombricomposteur à l'extérieur, à l'abri de la lumière et des changements de température.

Pour en savoir + : www.grandlyon.com
Rubrique « Je fais du compost »

Lorsque tous les résidus de déchets se sont transformés en une terre grumelleuse, friable, brune foncée (environ 8 à 12 mois), le compost est prêt. Il peut être utilisé toute l'année soit en amendement organique¹ soit en paillage², soit en terreau³.

Le paillage : qu'est-ce que c'est ?

Écorces, broyat de bois, de branches, paille, pelouse sèche... sont des matériaux naturels qui, posés en couche sur le sol, remplissent une triple fonction :

- Empêchent la montée des herbes indésirables.
- Consernent l'humidité du sol, limitant la fréquence des arrosages.
- Apportent progressivement de la matière organique, favorisant l'installation de la vie biologique du sol.

Le petit « A » Ajoutez une couche de compost en surface avant de pailler.

¹ Amendement : consiste à apporter au sol les matières premières indispensables à la vie des végétaux. ² Couche de matière organique appliquée en surface pour conserver l'humidité. ³ Mélange de terre et de compost.

Comment pailler ?

Les petites branches peuvent être broyées avec une tondeuse thermique et les feuilles avec une tondeuse électrique. Étalez les petites branches et les feuilles moulues sur le sol et passez discrètement la tondeuse dessus.

Par ailleurs, vos déchets verts peuvent également être déposés, même en grande quantité, dans une des 18 déchèteries du Grand Lyon.

Interdiction de brûler vos déchets verts, car ils produisent des particules dangereuses pour la santé de l'homme, des animaux et de l'environnement !

Retrouvez les informations des déchèteries du Grand Lyon sur www.grandlyon.com

Zoom sur le mulching : Le pelouse tondue est souvent difficile à recycler car elle représente un volume important. Seule une petite partie peut aller dans le composteur afin de ne pas empêcher l'aération.

L'été est de la lessive sèche ou pluie au soleil, cela évite une trop grande déshydratation journalière. Une fois sèche, vous pouvez utiliser en paillage dans les potagers ou le laisser sur place pour fertiliser votre sol.

Jardinage et biodiversité

Coccinelles, hérissons, mésanges sont autant d'auxiliaires de votre jardin. Ils participent naturellement à la lutte contre les ravageurs à la place des produits chimiques !

Pensez à eux et laissez dans votre jardin des lieux pour les accueillir : tas de bois, cabanes à insectes, plantes à fleurs etc.

Sachez que plus il y a de diversité dans vos plantations, plus il y aura de diversité parmi les animaux utiles à vos cultures !

Certaines « plantes sauvages » sont bien utiles ! Apprenez à les connaître pour profiter de leurs bénéfices et vous éviter du temps de désherbage.

Utilisez un récupérateur d'eau de pluie pour obtenir une eau gratuite, non chlorée et abondante.

Plus d'astuces sur www.grandlyon.com
Rubrique « Je fais du compost »

Les cultures associées



Pour aller plus loin dans le jardinage biologique, il faut savoir que certaines plantes ont des effets positifs ou négatifs entre elles. C'est ce que l'on appelle « l'association de cultures ».

Pour en savoir + : www.grandlyon.com
Rubrique « Je fais du compost »

2017 est le 100^e anniversaire de la loi sur le plein air. Retrouvez les informations sur le plein air sur www.grandlyon.com



Le compostage des déchets et le jardinage au naturel

www.grandlyon.com

Le compostage des déchets : mode d'emploi



Pour s'engager dans une démarche durable, c'est maintenant qu'il faut se mobiliser ! Aujourd'hui, il convient de s'engager pour réduire substantiellement ses déchets. En effet, chaque Grand Lyonnais produit en moyenne 245 kilos d'ordures ménagères par an. Le compostage est une solution efficace car 45 kilos de vos déchets sont fermentescibles, ils pourraient donc facilement être évités !

Qu'est-ce que le compost ?

Le compostage est un processus naturel où des êtres vivants (bactéries, champignons, invertébrés) dans des conditions adéquates, transforment des déchets organiques en un humus riche et nourrissant pour les sols : le compost. Utilisé comme fertilisant naturel ou en paillage¹, il permet de fertiliser les sols et favorise le développement des plantes, des légumes, des légumes ou des fleurs en pleine terre ou en pot. Il agit également en limitant les résistances aux parasites, aux maladies et aux gelées. Sa fabrication est très facile. Le savez-vous ? En appartement comme en maison, elle nécessite un minimum de matériel et seulement quelques connaissances que vous trouverez dans ce guide pratique.

Le compostage comment ça marche ?

Dans son jardin ou dans les espaces verts communs de votre résidence, il est possible d'installer un composteur, si ce projet est partagé par d'autres habitants de votre immeuble.



La montée en température Elle est due à l'activité microbienne activée par la présence d'oxygène. Importante, elle permet la stérilisation du mélange.

En pratique :
1. À chaque apport, mélangez les matières vertes et brunes déposées.
2. Broyez 2 à 4 fois par mois les 30 premières centimètres pour éviter la formation de « galeries » de fermentation (mauvaises odeurs).
3. Mélangez des déchets organiques diversifiés, pour obtenir un bon rapport Carbone/Azote.
4. Vérifiez au bout d'un mois en pressant votre compost, il doit laisser des traces sur votre main sans goutter.
5. Retournez l'ensemble du tas au bout de 4 mois et laissez ensuite.
6. Réalisez le compost noir au bout de 8-10 mois.

Que composer ?

Les déchets de cuisine :
• épluchures de fruits et légumes
• fruits et légumes coupés en morceaux
• pain et frites de salle
• coquilles d'œufs
• fleurs fanées
• déchets de jardin

Le lombricompostage

Les vers : Le lombric le plus utilisé se nomme *Eisenia foetida*, communément appelé vers rouge, vit à l'humus ou au sol, dans les zones des matières organiques en décomposition.

Les règles pour réussir son lombricompost

Ne pas composer
• les os, viandes, arêtes de poisson
• le fromage et les produits laitiers
• les poudres d'apprêt
• les huiles et graisses
• les bords de tous les plastiques, les métaux, le verre.

Le lombricompostage

Dans un appartement ou dans les espaces communs de votre immeuble, il est possible de lombricomposter.



Compostage ou lombricompostage ?

Le compostage se pratique à l'extérieur sur une surface délimitée de préférence et perméable (pas de béton, pas de goudron...) afin de permettre l'accès par le sol aux organismes décomposeurs de déchets. Le lombricompostage, appelé aussi vermicompostage, est idéal en intérieur.

Quels intérêts ?

Vous bénéficiez ainsi d'un fertilisant de qualité et gratuit pour la terre de votre jardin ou de vos plantes en pot. Écologique, il évite l'utilisation de produits chimiques coûteux et dangereux pour la santé et l'environnement.

Le compostage comment ça marche ?

Retournez vos compost partagé ou individuel, deux notions essentielles : équilibre et mélange, puis laissez le temps au processus naturel d'agir.

Équilibre Carbone/Azote

Les déchets compostables peuvent se classer en 2 catégories :
• les matières brunes (sèches ou humides), riches en azote (N) : restes de fruits, épluchures...
• les matières brunes (sèches ou humides), riches en carbone (C) : feuilles mortes, branchages broyés, déchets ménagers.

Le tas est source de vie et le carbone source d'énergie pour les organismes vivant dans le processus de compostage. Afin d'obtenir le bon équilibre entre le carbone et l'azote (rapport C/N), il faut 2 doses de matières brunes pour 1 dose de matières brunes.

Équilibre Oxygène/Eau

Le compost se crée grâce à l'action de bactéries et de champignons ayant besoin d'oxygène et d'eau pour vivre. Si votre compost est trop humide les micro-organismes sont asphyxiés, les mauvaises odeurs, à l'inverse, ils se dessèchent et le processus s'arrête.

Bien s'équiper

Les équipements sont vendus principalement dans les jardineries et les grandes surfaces. Il est aussi possible de le construire soi-même avec des planches de bois.

En tas ou en bac ? En bois ou en plastique ? Avec ou sans trappe ? Consultez le conseil technique !

Où l'installer ?

Privilégiez une zone ombragée pour limiter l'évaporation en été. Le sol doit être bien drainé pour éviter l'eau stagnante au pied de votre composteur. Installez-le sur de la terre nue pour faciliter l'accès des organismes décomposeurs.

Pour en savoir + : www.grandlyon.com, rubrique « Je fais du compost »